

Éco-vigilance incendie



Randonneurs, vous êtes
des acteurs clés de la
prévention incendie,
soyez toujours en alerte !



Photo : Joachim Bertrand / Sécurité civile.

Sensibilisation



Avant de partir : **réflexe** de consultations et d'appels

1. Je consulte les conditions météo : www.meteofrance.com
2. Je me renseigne sur les conditions d'accès au massif (numéros d'appels locaux, site de la préfecture départementale, Office National des Forêts, informations auprès des pompiers).
Dans les départements du sud de la France, les autorités définissent chaque jour le niveau de risque par massif. Je prends connaissance du niveau d'alerte local et je suis capable de l'interpréter.
3. Je sais renoncer à ma sortie si le risque est présent.
4. Conscient des risques que l'imprudence fait courir, je n'expose pas le milieu naturel à un départ d'incendies (cigarettes, allumettes, barbecues, feux d'artifices...).
5. Je connais les numéros utiles en cas d'incendie : **18** et **112**.

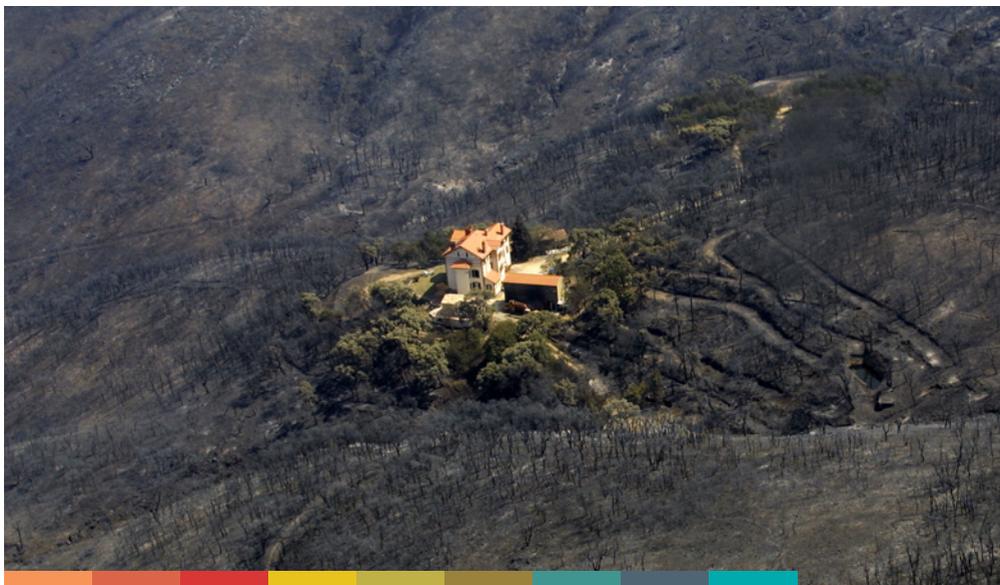


Photo : Joachim Bertrand / Sécurité civile.

Je suis conscient des conséquences des incendies sur mon stade de pratique :
Les incendies forestiers sont une des principales catastrophes des pays méditerranéens.
Les activités humaines sont à l'origine de 85% des feux de forêt.

Observation



Sur le terrain : **réflexe** de lecture et d'anticipation

- 1.** Je porte attention à la signalétique spécifique incendies, notamment de la DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie).
- 2.** J'observe l'évolution de la météo et le danger : forte chaleur, sécheresse du sol et de l'air, vent sont des facteurs favorisant l'incendie.
- 3.** Si je suis en forêt et qu'il y a menace, j'évite de passer dans les endroits touffus et je privilégie les chemins dégagés.
- 4.** Je respecte les restrictions de circulation et de stationnement afin de ne pas bloquer les accès pour les pompiers. Je ne stationne pas devant les barrières.
- 5.** Je repère où sont situés les aménagements (pare-feux, points d'eau) en cas de besoin.
- 6.** Si je suis témoin d'un agissement suspect, je préviens les forces de l'ordre.
- 7.** Je repère les habitations ou lieux de repli (stades, plaines...) qui peuvent me servir de refuge.
- 8.** Je sais que le feu progresse dans le sens du vent et accélère sur les pentes ascendantes.

Résidents temporaires (et permanents) :

- 1.** Je vérifie et je maintiens le débroussaillage autour de chez moi.
- 2.** Je veille à ce que les accès à ma résidence ne soient pas fermés pour faciliter l'intervention des secours.
- 3.** Je ne place pas près de la maison mes réserves de bois ou de combustible.
- 4.** Sauf ordre d'évacuation, je ne quitte pas ma maison en dur si le feu arrive.



Comportements



En situation de feu : **réflexe** de survie et de sauvegarde

1. Je prévois les secours : 18 ou 112

Le contenu de mon message :

- localisation précise (commune, lieu-dit, points de repères, coordonnées GPS)
- description des abords (campings, lotissements)
- direction prise par le feu
- moyens d'accès possibles pour les secours

2. J'appelle les secours avant d'essayer de maîtriser un départ de feu.

3. Je ne panique pas et j'attends l'arrivée des pompiers si je ne peux me dégager du feu.

4. Je réagis rapidement :

- j'emprunte les voies et chemins de dégagement
- je recherche un écran de protection (rocher, mur, butte de terre...)
- je me réfugie dans les espaces dépourvus de végétation
- je me dirige vers les points d'eau (équipements de défense des forêts contre l'incendie, barrages, citernes, rivières...).

5. Je respire près du sol à travers un vêtement mouillé pour ne pas inhaler de fumée.

6. Une maison en dur est un abri résistant : je m'y réfugie, je ferme les portes, les fenêtres, toutes les bouches d'aération et ventilation. Je ne sors pas de la maison, l'incendie passe vite.

7. Une fois les secours arrivés, je suis les instructions des pompiers et me rends disponible si besoin.



Observez et protégez la nature
avec le programme **Eco-veille®**.
www.ffrandonnee.fr



Découvrez, Observez
et Prévenez.
Numéros utiles : **18** ou **112**.



Remerciements : les comités de la randonnée pédestre de la région PACA / la Fédération portugaise de randonnée.